

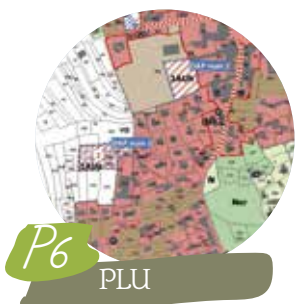


n°82

Novembre 2021

Bréhat

Infos



P6

PLU



P12

Environnement



P24

Hommage



CULTIVONS NOTRE INSULARITE

Nous avons pris nos fonctions, il y a presque 18 mois et nous nous rendons compte chaque jour combien l'insularité est le marqueur principal de la plupart de nos projets.

La démographie, le maintien des services collectifs essentiels, le développement économique, la préservation des ressources, la transition écologique et énergétique, la gestion des déchets, les transports et l'accessibilité, la santé sont tous des thèmes communs à toutes les îles du Ponant.

Nous avons constaté que les meilleures solutions à nos problématiques viennent souvent de celles adoptées sur d'autres îles.

L'intérêt de traiter les îles dans leur ensemble a été reconnu aussi bien par l'état que par la région Bretagne. C'est la raison pour laquelle le contrat de programmation Etat-Région, qui couvrira la période 2021/2026, se négocie actuellement pour l'ensemble des îles du Ponant. L'A.I.P. (Association des Îles du Ponant) est l'interlocuteur de l'Etat et de la Région et négocie pour l'ensemble des îles. Ensuite, ce sont les maires des îles qui, tous ensemble et tous très sensibles aux problématiques communes, vont attribuer les subventions aux différents projets qui leur seront proposés lors de sessions appelées C.U.P. (Comité Unique de Programmation).

C'est ainsi qu'en 2020, nous avons pu obtenir les subventions nécessaires afin de relancer le projet de logements de l'ancienne gendarmerie. Nous avons également pu profiter de subventions pour l'achat des bâtiments du Port Clos.

Concrètement, aujourd'hui, les quatre logements de l'ancienne gendarmerie sont quasiment terminés et les actes notariés du bâtiment du Port Clos sont signés. Ainsi, sept familles vont pouvoir être logées, permettant de redresser notre courbe démographique décroissante depuis des décennies.

Travailler d'une manière très proche avec l'A.I.P., nous apporte une vision globale, sur les différentes solutions, à notre disposition, pour résoudre les problématiques insulaires. L'A.I.P. va nous apporter prochainement des éclairages

sur les O.F.S. (Offices Fonciers Solidaires), mécanismes spécifiques pour l'accès à la propriété de résidence principale ou sur les meilleures pratiques pour traiter sur nos îles le problème des chats harets ou errants.

En septembre, une délégation de Bréhat s'est rendue sur l'île aux Moines pour participer à de nombreuses réunions, parler du prochain festival et célébrer un anniversaire. Les retrouvailles furent chaleureuses et les échanges sur les différents thèmes insulaires très riches et très suivis. Nous avons célébré le cinquantième anniversaire de l'A.I.P., preuve s'il en est de son intérêt et de sa vivacité.

Le prochain festival des insulaires, que nous espérons dans un format « normal » sans restrictions liées au Covid aura lieu encore à l'île aux Moines les 23, 24 et 25 septembre 2022. Ce sera une nouvelle belle occasion de cultiver l'insularité.

Début octobre, nous avons accueilli une délégation de l'île de Batz, notre voisine la plus proche. Ils étaient particulièrement intéressés par notre station d'épuration, car ils doivent en construire une nouvelle. Nous avons profité de cette visite pour échanger sur plusieurs points sur lesquels nous avons des approches différentes : la gestion de l'eau potable gérée à Batz, par une régie, les transports maritimes qui fonctionnent sans D.S.P. (Délégation de Service Public), la vitalité de l'agriculture leur permettant d'exporter la quasi-totalité de leurs productions.

Quelle que soit la forme de la rencontre, ce sont toujours des échanges très riches, une ambiance amicale et chaleureuse et la conviction que nous progressons dans la bonne direction.

Alors, n'hésitons pas, continuons à cultiver notre insularité chaque fois que l'opportunité se présente.

Olivier Carré
Maire



LE BILAN DE L'ÉTÉ 2021

L'automne étant maintenant bien installé, la vie a repris un rythme plus calme après une période estivale toujours aussi animée. Un premier bilan de cet été 2021 peut aujourd'hui être tiré.

Nous avons subi des restrictions Covid assez contraignantes et beaucoup pensaient que nous vivrions à nouveau un été « frénétique » avec une affluence très importante en juillet et en août. Nous avons eu beaucoup de monde, mais moins sur les quinze premiers jours de juillet où une météo assez morose et humide n'incitait pas à la visite de l'île.

Les résidences secondaires ont été à nouveau bien « remplies » et nous avons eu une quinzaine de jours de forte affluence, répartis entre le 15 juillet et le 20 août. La semaine la plus chargée a été celle du 9 au 15 août avec une journée record le 11 août ayant comptabilisé plus de 6 000 visiteurs à la journée, ce qui représentait probablement 10 000 personnes sur l'île ce jour-là !!!

Les mesures mises en place dans le cadre du site d'exception :

Grâce à l'appui de la région Bretagne, nous avons mis en place certaines actions de manière à mieux accueillir les visiteurs à la journée. Nous pouvons en tirer un premier bilan et des leçons pour l'année prochaine.

- **Le chalet d'accueil :**

Il a été plébiscité par tous les visiteurs qui trouvaient les infos qu'ils recherchaient sans devoir aller au bourg.

- **Les toilettes additionnelles :**

Nous en avons installé six au total, pour la plupart connectées au réseau d'assainissement collectif. L'île n'est plus des toilettes « à ciel ouvert » bien qu'il reste quelques endroits que nous allons essayer de traiter. Des suggestions ont été faites concernant le nettoyage de ces toilettes, au niveau de leur fréquence et de la méthode employée.

- **Le panneau d'informations à l'Arcouest :**

Pas assez visible selon certains, il fournit cependant des informations très utiles. Nous allons essayer de le repositionner dans le cadre du nouvel aménagement de la pointe de l'Arcouest que le département est en train d'étudier.

- **Le comptage des flux :**

Onze compteurs ont été installés pour mieux comprendre les flux des visiteurs et leurs centres d'intérêts. Nous venons de recevoir les analyses détaillées qui nous seront très utiles en 2022 quand nous allons reprendre toute la signalétique de l'île.

Sécurité et incivilités :

Nous avons pu profiter d'une présence continue des gendarmes, souvent en brigades de trois personnes, pendant toute la période de forte affluence, avec une visibilité renforcée, de jour comme de nuit. Nous avons pu constater une baisse des incivilités, même si des interventions pour tapages nocturnes ou dégradations ont été rapportées.

Les barrières du centre bourg qui jusqu'en 2019, filtraient les passages des piétons et des vélos n'ont pas été réinstallées. L'interdiction de circuler à vélo dans le bourg entre 10 h et 18 h a bien été respectée en général, à l'exception de quelques « irréductibles » résidents.

La présence des gendarmes, jugée bénéfique par les Bréhatines, les Bréhatins et par la gendarmerie sera reconduite l'année prochaine.

Les événements culturels :

L'été 2021 a été particulièrement riche en la matière. La saison a démarré en fanfare avec le premier festival Les scènes de Bréhat. Un grand succès unanimement reconnu. Merci à Caroline Vannini, à ses équipes et à tous les bénévoles Bréhatins.

Elle s'est poursuivie avec la deuxième saison des Courants d'Art, suivie de l'exposition de l'Art dans l'Île et le stage de chant de Bréha'cadémie.

Elle s'est terminée avec le concours de boules bretonnes qui n'avait jamais connu une telle affluence.

La restauration :

La crise Covid n'a pas permis aux restaurateurs de recruter des équipes complètes permettant d'assurer comme auparavant les services du soir. Certains jours, tout était fermé sur la place du bourg en fin d'après-midi. Nous avons reçu des commentaires négatifs sur ce sujet et espérons que tout reviendra à la normale pour l'été 2022.

L'organisation de la pointe de l'Arcouest :

Une nouvelle organisation des circulations et des zones d'attente a été testée durant l'été.

Passé l'effet de surprise initial, il faut reconnaître que ce nouveau schéma a permis :

- de fluidifier les mouvements des visiteurs,
- d'éviter les risques liés à la sécurité sur les cales,
- d'avoir pour les Bréhatins.es un coupe-file organisé évitant des attentes ou des commentaires désagréables.

Cette organisation n'est que temporaire et le département a contracté un « Programmiste » qui doit proposer une organisation pérenne et optimisée.

Bilan global :

Finalement, un été mitigé au niveau de la météo, une affluence importante, mais un peu inférieure à l'année 2020, pas de crises majeures sur un sujet particulier et des améliorations notables au niveau de l'événementiel, de l'accueil du visiteur à la journée et de la sécurité.

Passer un bon hiver et vivement l'été 2022 !!



Réunion publique

du 2 octobre 2021

Le samedi 2 octobre, une réunion publique d'informations générales sur les travaux en cours et projets de la commune vous a été présentée à la salle des fêtes. Cette première réunion n'avait pas pu se tenir plus tôt, à cause des restrictions sanitaires. Elle était retransmise en direct sur la page Facebook de la mairie. Vous pouvez la visualiser sur la chaîne YouTube de la mairie ou retrouver le document projeté, sur le site internet de la commune. Il y avait une cinquantaine de personnes présentes dans la salle et une vingtaine qui suivait cette présentation depuis Facebook.



© Lucas Petitbon

Cette réunion présidée par le maire et présentée par Gabrielle Cojean-Prigent, François-Yves Le Thomas, Stephan Morlevat, Marion Régler, Charlotte Lelain-Pilon et Dominique Sicher a permis de vous préciser les différents travaux réalisés depuis le mois de juillet 2020 dans différents domaines :

- **La communication** : avec un nouveau site internet, un bulletin municipal avec une nouvelle maquette et de nouvelles rubriques, la page Facebook et la chaîne YouTube. Deux réunions publiques ont eu lieu pendant cet été : une concernant le Projet Alimentaire Territorial (P.A.T.) et l'autre la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).
- **Les nouveaux logements** : la construction des quatre logements sur le site de l'ancienne gendarmerie, le projet d'un autre logement au-dessus de la salle des associations et enfin le projet de logement au Port Clos.
Le travail de la commission logement qui décidera de l'attribution de ceux-ci.
- **Les chantiers en cours** : l'école, l'église et la salle des fêtes. La réhabilitation de la station d'épuration, la réfection des routes, la réhabilitation du phare

du Rosédo pour permettre à la Gendarmerie de Paimpol d'être présente, jour et nuit l'été, la zone de baignade au niveau de la plage du Guerzido.

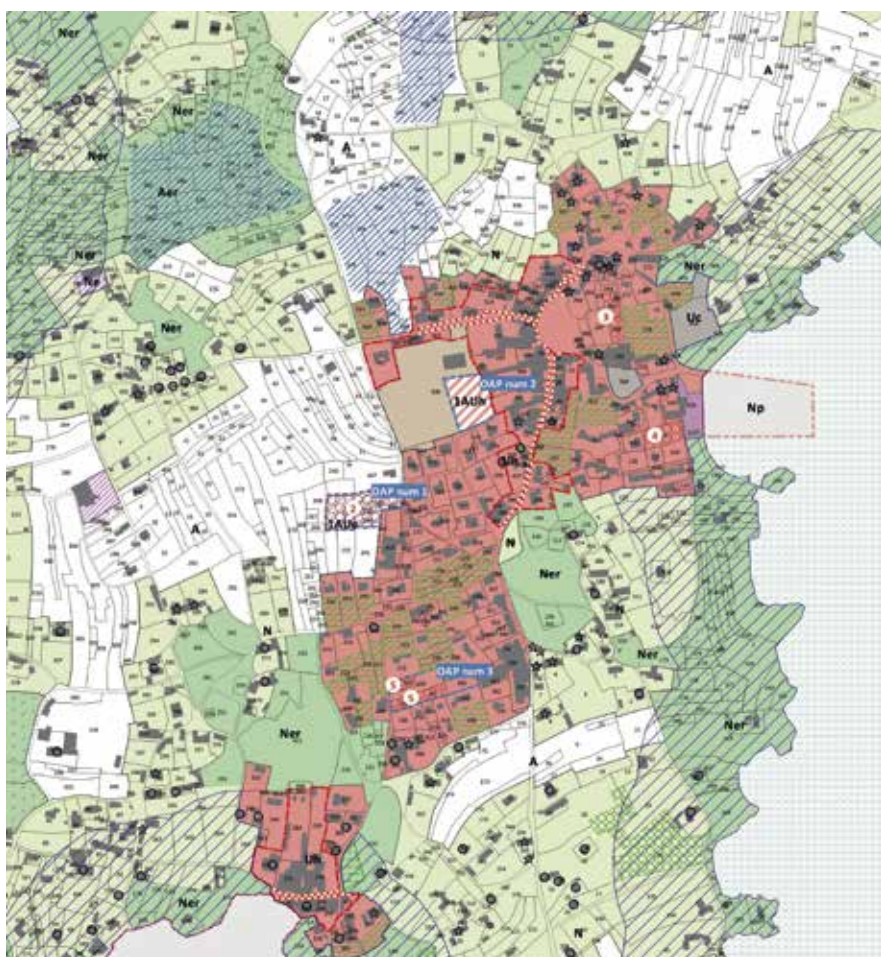
- **Les chantiers qui démarrent** : la montée du Port Clos, le moulin du Birlot.
- **Les projets en cours** : la révision du P.L.U., le P.A.T., la gestion des espaces naturels communaux, le site d'exception touristique, l'action sociale, le conseil municipal des jeunes, la gestion des déchets, la maîtrise de l'hyper fréquentation.
- **Les optimisations administratives** : au niveau des cimetières, des ports, de l'extension du réseau d'assainissement collectif, au niveau également de l'assainissement non collectif, la revue complète de la liste électorale.

Nous remercions chaleureusement tous les agents de la commune ainsi que les administrés dans les différentes commissions pour leur réelle implication dans la réalisation de nos projets.

Dominique Sicher,
adjoint chargé de la communication

LA REVISION DU P.L.U.

Point sur les zones urbanisées.



Le 16 août a eu lieu la première réunion publique sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Une soixante de personnes était présente. Le maire, assisté des membres de la commission, a présenté les premiers travaux. Le projet n'est de loin pas finalisé et évoluera très certainement avec le temps et les discussions avec les différents partenaires intéressés, en premier lieu l'Etat.

Le zonage actuel des zones urbanisées dans le P.L.U.

A partir de ce numéro 82 de « Bréhat info », nous ferons à chaque fois le point sur un aspect précis de la révision qui se fonde sur la délibération adoptée le 17 mai 2021.

Aujourd'hui, nous parlerons de la révision des zones urbanisées. Dans les prochains numéros, nous évoquerons le problème agricole, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.), l'aspect économique et enfin la défense contre la mer. Rappelons que le P.L.U. est soumis à la loi Littoral, à la loi dite Climat et Résilience adoptée en juillet dernier. Il doit également être en compatibilité avec le S.Co.T. (Schéma de Cohérence Territoriale) du pays de Guingamp qui a été adopté par l'assemblée délibérante en juin dernier.

Pourquoi modifier les zones urbanisées telles qu'elles ont été adoptées par le Conseil municipal le 14 décembre 2019 ? Parce qu'à notre sens, un P.L.U., outre le fait qu'il doit respecter la réglementation et les documents qui s'imposent à lui, doit également prendre en compte la réalité urbanistique du terrain qu'il appréhende.

En 2019, le choix a été fait de reprendre, en gros, les zones urbanisées qui existaient dans le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) de Bréhat qui est devenu caduc en mars 2017. Ce P.O.S. a été approuvé en 1979 et modifié à plusieurs reprises. Depuis cette date, si la configuration du centre bourg ne s'est pas fondamentalement modifiée, il faut bien admettre que l'urbanisation s'est étendue autour du village originel.

Pour être qualifié d'urbanisé un espace doit présenter : une densité de construction suffisante, une continuité avec le village et une certaine proximité des bâtiments l'un avec l'autre.

En analysant la configuration de certains espaces, nous avons constaté qu'ils remplissaient parfaitement ces critères alors que dans le P.L.U. actuel, ils sont classés soit en zone naturelle soit en zone remarquable. Manifestement, ce classement ne correspond donc plus à la réalité du terrain.

En effet, une zone naturelle ou remarquable se caractérise par une absence ou une faible densité de constructions avec une dominante naturelle et éventuellement forestière.

Ainsi, pour prendre un seul exemple, nous évoquerons le secteur N°1 de la carte 2, qui se trouve à l'ouest du Port Clos. Lorsque nous nous trouvons sur le site, il est difficile de le qualifier de zone naturelle. Les constructions y sont relativement denses et présentent une vraie proximité entre elles. De plus, l'Est du Port Clos dont l'urbanisation est comparable, se trouve lui,

classé en zone urbanisée. Le classement de ce secteur en zone naturelle n'est donc pas pertinent.

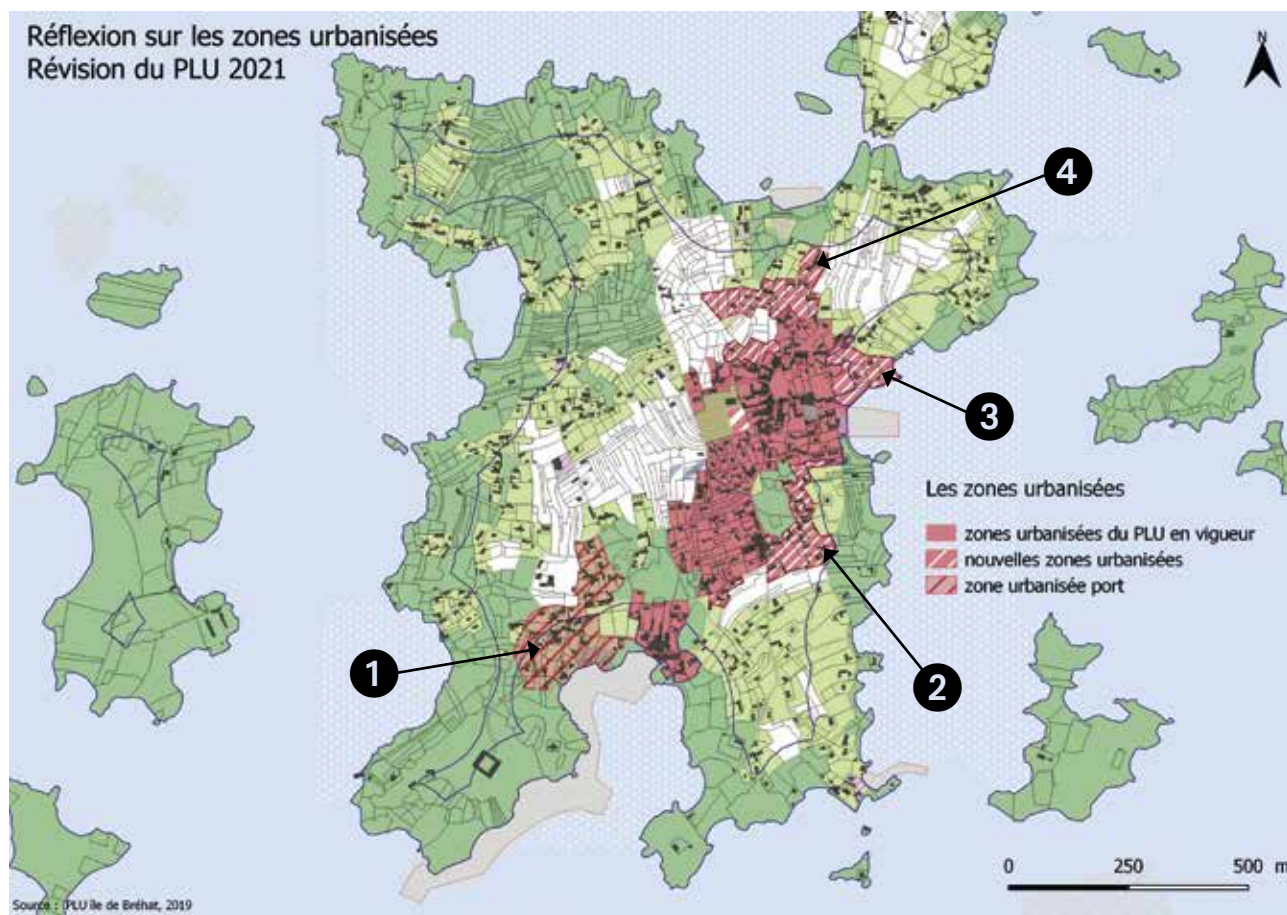
C'est pourquoi, la commission a proposé de qualifier quatre zones en zone urbanisée telles qu'elles sont représentées dans la carte 2. Cette démarche a été faite avec les trois autres secteurs tels qu'ils sont précisés sur cette même carte.

Il ne s'agit pas d'une extension de l'urbanisation au sens juridique du terme, mais simplement de s'assurer que le P.L.U. reflète bien ce qui existe sur le terrain.

Le projet tel qu'il est présenté aujourd'hui peut encore évoluer en fonction des remarques des habitants, des personnes publiques associées et des règlements spécifiques édictées par l'autorité environnementale. De toute façon, la réflexion sur les zones urbanisées nous imposera également une analyse précise du risque de submersion dans le cadre du changement climatique.

La commission révision du P.L.U.

Le projet de zone urbanisée après révision du P.L.U.



L'Association des Îles du Ponant (A.I.P.)

15 îles
15 789
habitants

4 Régions et
6 Départements

Les îles du Ponant regroupent 15 îles baignées soit par La Manche, soit par l'Atlantique. Encore habitées en permanence, elles se sont constituées en association afin de conserver une vie insulaire active.

Lors de sa création, l'A.I.P. s'est dotée d'une grande ambition : offrir un avenir aux îles de l'Atlantique et de la Manche. Pour cela son objet premier est « le maintien de territoires abritant des communautés insulaires actives et attractives ». L'A.I.P. intervient dans les domaines des finances, des services publics, de l'aménagement du territoire, de l'agriculture, du tourisme, de l'environnement, de l'urbanisme, de la culture et est reconnue comme l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics pour les questions insulaires. Depuis 1971, l'A.I.P. réunit élus et responsables socio-professionnels des îles : Maires, Conseillers départementaux, Députés, Sénateurs, représentants des Chambres consulaires, des Comités des pêches, des Offices de tourisme, des Compagnies de transport, des collectivités territoriales...

Des enjeux communs dans des contextes différents :

Maintenir l'activité de l'association pour les services essentiels afin de conserver une population active et dynamique sur l'ensemble des îles. Il s'agit de services pour répondre aux besoins sanitaires, sociaux, de communication, de sécurité et économique.

Préserver les ressources et soutenir la transition écologique et énergétique :

Le patrimoine des îles est depuis longtemps pris en compte et préservé, que ce soit le patrimoine naturel et paysager ou bien encore les dimensions archéologiques, historiques, culturelles et architecturales de ces sites. Parallèlement, la question de la transition énergétique est une priorité, sur les îles non raccordées au réseau

continental, mais aussi sur les autres où souvent énergie va de pair avec gestion des ressources en eau et gestion des déchets. Habiter dans les îles, que ce soit pour de nouveaux venus, ou pour de jeunes insulaires, l'enjeu est de s'y loger et d'y trouver les éléments d'une qualité de vie suffisamment riche et diversifiée.

Assurer un développement économique pérenne :

le maintien et la création d'emplois permettant seuls de garder des résidents permanents et la disponibilité de logements permettant seule de maintenir des actifs économiques.

Faire connaître : la spécificité et l'identité des îles, et d'une manière plus globale, défendre la cause des îles au niveau national et européen.

Apporter : un appui aux collectivités des îles dans l'exercice de leurs missions et renforcer structurellement leur capacité d'action.

Offrir : un lieu de débat et d'échanges sur les grandes problématiques de développement d'aménagement et de protection des îles.



Stephan Morlevat

Conseiller Municipal en charge des relations avec l'A.I.P.

La Marque « Savoir-Faire des Îles du Ponant »

Cette initiative est portée par l'Association des Îles du Ponant avec l'aide de l'État, de la région Bretagne et s'appuie sur les résultats du programme de recherche ID-îles : Initiative et Développement dans les îles du Ponant de l'Université de Bretagne Occidentale. Le cahier des charges a été élaboré en coopération avec les entrepreneurs des îles. Mettre en avant les entrepreneurs insulaires et valoriser les structures qui créent des emplois durables sur les îles, c'est l'objectif de la marque Savoir-Faire des Îles du Ponant. En effet, les îles doivent permettre à leurs habitants d'y vivre et de travailler pour valoriser leurs ressources.



Investir sur une île coûte en moyenne 38 % de plus que sur le continent. Cette différence est liée au prix du foncier, à la logistique et aux transports, à la difficulté d'accès aux services, etc. Malgré tout, un tissu économique dynamique existe et de nombreuses initiatives de production et de transformation voient le jour et sont porteuses du développement pour les îles.

Les adhérents « au Savoir-Faire des îles » pour Bréhat sont : les Verreries de Bréhat, la Pépinière de l'île, Bréhat service et la Mairie de Bréhat (en attente de nouvelles adhésions).

50^{ème} anniversaire de l'A.I.P. (1971-2021)



Réunion des Maires des îles du Ponant pour les 50 ans de l'association.

Après avoir assuré la présidence de l'association Les îles du Ponant, depuis 2008, Denis PALLUEL, Maire d'Ouessant, nouvel élu Conseiller régional de Bretagne se consacre désormais à sa délégation aux îles bretonnes.

L'élection du nouveau Président s'est tenue lors du Conseil d'administration le jeudi 16 septembre à l'île aux Moines. Nous félicitons le nouveau président, ainsi que notre maire, élu comme trésorier de l'association

- Président : Philippe Le Berigot (Maire de l'île aux Moines)
- Vice-présidente : Annaïck Huchet (Maire de Bangor sur Belle île)
- Vice-président : Dominique Yvon (Maire de l'île de Groix)
- Trésorier : Olivier Carré (Maire de l'île de Bréhat)
- Secrétaire : Guy Cabioche (Maire de l'île de Batz)

Festival des Insulaires 2022



Comment essayer de réguler et lisser la fréquentation touristique sur l'île de Bréhat

Le développement du tourisme entraîne une surfréquentation dommageable à l'environnement, aux paysages, aux habitants, ainsi qu'aux visiteurs. La préservation des espaces naturels, de la biodiversité, du paysage et de notre qualité de vie est en jeu. Notre ambition en 2022 est de créer une commission mixte avec les habitants et les professionnels du tourisme qui veulent s'engager dans un projet de territoire.

Notre objectif sera d'éliminer les pics de fréquentation en les reportant sur les journées les moins chargées.

Nous nous appuyerons sur le retour d'expérience réalisée sur l'île de Porquerolles et sur l'article 231 de la loi climat et résilience promulguée fin août 2021.

La commission sera composée de trois élus : Gabriel Cojean-Prigent, Dominique Thormann et Stéphan Morlevat ainsi que quelques volontaires insulaires (habitants et professionnels).

Stephan Morlevat
Conseiller municipal en charge du tourisme



Gestion des déchets : mieux comprendre les coûts pour agir

La gestion des déchets représente un coût très élevé pour la commune, et donc les contribuables bréhatins. Mais certains déchets sont plus coûteux que d'autres, sans parler des coûts environnementaux. Quelques repères pour mieux comprendre comment chacun de nous peut être un acteur (encore plus) responsable dans ce domaine. Et quelques pistes d'optimisations complémentaires des projets à l'échelle communale.

Tout d'abord, comment se décompose le coût de gestion des déchets ? :

- les coûts de collecte, de manutention sur Bréhat, de gestion : les salaires des agents, le matériel, les infrastructures... communs à tous les déchets, mais plus élevés pour les ordures ménagères collectées en porte-à-porte,
- le transport maritime : plus c'est dense, moins c'est cher, d'où l'idée d'un compacteur ! Coût variant entre environ 65 € la tonne pour le verre, et plus de 2000 € pour le polystyrène, 150 à 200 € pour la plupart des déchets,
- le transport sur le continent et le traitement : réalisé et facturé par le S.M.I.T.R.E.D. (Syndicat Mixte pour le Tri, le Recyclage et l'Élimination des Déchets) ou pris en charge directement par des éco-organismes spécialisés dans le recyclage.

Des déchets qui ne coûtent « que » les charges liées à la manutention sur Bréhat :

- les appareils électriques, électroniques et électroménagers,
- les meubles et éléments de literie (matelas, oreillers...), depuis le printemps 2021,
- les déchets toxiques des particuliers uniquement : pots de peinture, divers produits chimiques en petits contenants.

Pour optimiser :

- > le transport et le traitement étant intégralement pris en charge par des éco-organismes, il est important de bien séparer ces déchets et les déposer en déchetterie plutôt que dans les encombrants,
- > pensez à la petite zone de réemploi de la déchetterie pour donner une seconde vie à vos objets qui ne servent plus, ou vous équiper sans acheter neuf.



Des déchets dont le traitement est gratuit, mais le transport est très cher :

- les textiles et chaussures,
- le polystyrène (caisses à poissons ...).

Pour optimiser :

> comme ces déchets sont recyclés, déposez-les dans les bacs dédiés en déchetterie, même s'ils nous coûtent cher.

Des déchets qui coûtent assez cher, mais rapportent un peu : les emballages :

- verre et cartons (colis des particuliers et des commerçants) ,
- papiers et emballages déposés dans les colonnes de tri, en constante augmentation de volume. Les coûts sont en partie compensés par la vente des matières qui seront recyclées, et par des soutiens versés par les éco-organismes. Les prix reversés pour ces matériaux et le montant des soutiens dépendent de la qualité du tri.

Pour optimiser :

> réutilisez vos propres contenants, évitez les produits sur-emballés, préférez des produits en vrac...
> écrasez les emballages pour que les colonnes de tri se remplissent moins vite (donc moins de manutentions) et pour éviter de transporter du vide, mais sans les emboîter pour permettre leur tri.

Des déchets qui coûtent cher et représentent les plus gros volumes :

- les ordures ménagères résiduelles (O.M.R.) : principalement la poubelle collectée chez chacun de nous, chaque semaine, les déchets tout-venant des restaurateurs, des corbeilles de rue...
- les encombrants collectés en déchetterie : traitement facturé 130 € la tonne, et qui va augmenter dans les prochaines années, auquel s'ajoute le transport maritime et les manutentions. O.M.R. et encombrants ne sont pas rétriés ensuite et sont incinérés à Pluzunet. Collecte, transport et traitement sont aux frais de la commune.

Pour optimiser :

> bannissez les biodéchets de votre poubelle, dans laquelle ils fermentent et sont la cause des mauvaises odeurs : épluchures, restes de repas, déchets de cuisine, balayures, papiers essuie-tout... seront beaucoup mieux au compost !
> triez le verre et tous les emballages pour les sortir des O.M.R., à part les papiers gras ou souillés,
> utilisez les possibilités de tri, notamment en déchetterie : la poubelle d'O.M.R et le bac d'encombrants sont les derniers recours !

Et des déchets qui coûtent très cher, produits en petites quantités :

- les peintures et produits chimiques divers des professionnels,
- les huiles de vidange ou hydrauliques,
- les piles, batteries et autres déchets dangereux.

Pour optimiser :

> séparez les différentes huiles, ne mélangez pas les produits, ne les laissez pas prendre l'eau et déposez-les en déchetterie.

Au-delà du coût financier pour la commune, tous les déchets, qu'ils soient recyclés ou non, ont un coût environnemental non négligeable : ressources naturelles non renouvelables utilisées pour fabriquer les objets, appareils et emballages, émission de CO² à toutes les étapes de leur vie (fabrication, transports multiples, recyclage, élimination...), utilisation d'eau, pollutions, etc. La meilleure gestion des déchets est encore de les éviter ! Beaucoup de pistes qui auraient tout leur sens sur notre île sont encore à explorer : réseau d'échanges, réparation... Nous travaillerons aussi sur des pistes de réduction des déchets liés à l'alimentation dans le Projet Alimentaire Territorial (P.A.T.) : épicerie vrac, ateliers conserves ou cuisine, sensibilisation des enfants au gaspillage alimentaire, etc.

Marion Regler
La commission déchets





© Malena Mogwitz

Le Lilas de Chine : « l'Arbre aux papillons », oui, mais...

Originaire des montagnes arides du sud-est de la Chine et du Tibet, *Buddleja davidii* a trouvé sur notre « vieux continent » une terre prospère où cet arbuste est apprécié des jardiniers pour sa rusticité, la persistance de ses feuilles et la beauté de ses inflorescences en grappes qui attirent irrésistiblement tous les papillons du quartier – d'où son nom.

Oui, mais... elle est classée par le Conservatoire Botanique National de Brest comme plante exotique invasive, notamment et de façon avérée dans ces milieux fortement anthropisés tels que les terrains vagues, les talus et les friches industrielles. C'est visible, et d'ailleurs de façon frappante, le long des périphériques de Paris, aux côtés de la Renouée du Japon et du Robinier Faux Acacia, et sur certaines zones en friches de l'île sud de Bréhat parmi la Fougère aigle et la Ronce.

Ça s'explique très bien, car en ces contextes chamboulés par l'homme, il y a une place « libre » à conquérir par ces espèces pionnières : le *Buddleia* de David a un cycle de reproduction efficace et



© Malena Mogwitz

il sait recouvrir des espaces en formations denses empêchant ainsi le développement des plantes indigènes moins performantes. De fait, certains admettront qu'ils se sont retrouvés un peu envahis par cet arbrisseau, à la manière de la Montbretia ou de l'Ail triquètre, dont les parterres, pourtant jolis, peuvent devenir incontrôlables. Tantôt, d'autres affirmeront que c'est une plante « mellifère », c'est-à-dire qu'elle est appréciée des insectes pollinisateurs pour sa valeur nutritive. Elle serait donc importante à garder pour la vie des papillons, c'est vrai...

Oui, mais... le problème est plus complexe. Il faut savoir que de nombreuses espèces de papillons pondent leurs œufs sur la plante « hôte » où ils s'alimentent – nous le voyons très bien chez l'ortie avec le Paon du jour ou chez la ronce avec le Bombyx de la ronce. C'est une relation de coévolution où le gîte et le couvert sont proposés contre une aide à la reproduction. Or, ici, ça n'est pas le cas : le pollen du buddleia est très attractif, certes, mais peu nutritif pour l'insecte. En plus de quoi, son bois et ses feuilles ne sont pas comestibles en raisons de substances, des terpénoïdes, toxiques pour les larves ! Ce à quoi se

rajoute le fait que ses fleurs ne sont pas adaptées à tout insecte dont certains s'épuisent sans réussir à en extraire le pollen – et dans un contexte où 80 % de la vie entomologique connue en Occident serait en cours de disparition, quel dommage !

Alors, quoi ? Faut-il tout arracher ? Non, évidemment, non. Limiter sa progression dans les espaces naturels, qu'il ne s'installe pas au détriment de tout le monde, oui. Il n'en reste pas moins attractif pour les insectes et, pour que l'existence de ces derniers reste durable, il est important de réfléchir à une coexistence avec ces plantes « hôtes » nécessaire à la survie de la faune entomologique. L'Agapanthe et le gazon n'ayant aucunement cette valeur-là, il va être important de reconsidérer la place de ces plantes sauvages, telles que l'ortie et la ronce, mais aussi le fenouil, le maceron, la carotte sauvage ou le sureau... Ce qui permettra que le Buddleia de David reste « l'Arbre aux papillons ».

La commission environnement et agriculture



Commerçants, restaurateurs, hébergeurs touristiques : vous souhaitez engager et accélérer votre transition écologique ?

**Diagnostic et plan d'actions
gratuits pour accélérer la transition
écologique de votre commerce**

 CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

 GOUVERNEMENT
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Bénéficiez d'un
diagnostic
individuel gratuit et
d'un plan d'actions
sur-mesure avec un
conseiller C.C.I.
(Chambre de Commerce
et d'Industrie).**

- > Un diagnostic complet pour mesurer votre maturité écologique et évaluer les impacts de votre activité sur l'environnement.
- > Un plan d'actions personnalisé et concret adapté à votre situation et vos priorités.
- > La possibilité de vous faire accompagner par un conseiller C.C.I. (Chambre de Commerce et d'Industrie) pour vous aider à mettre en œuvre les actions préconisées et mesurer leur impact.

Pour en savoir plus, faites le test sur <https://www.cotesdarmor.cci.fr>
Votre conseiller : Jean-Sébastien
jean-sebastien.flinois@cotesdarmor.cci.fr
Tél : 02 96 94 52 22 ou 06 76 83 66 70

Visite du département

Le mercredi 20 octobre, nous avons reçu les conseillers départementaux, Véronique Cadudal et Gilles Pagny, en charge du canton de Paimpol.

Leur visite avait pour principaux thèmes :

- notre projet d'aménagement du site « Chicago » et de la Corderie,
- les travaux de la montée du Port Clos, qui concernent une route départementale.

Cet échange a été très constructif, car la visite sur le terrain leur a permis de visualiser les choses et de s'imprégner du territoire insulaire et de ses spécificités.

Nous avons aussi pu leur exprimer nos attentes vis-à-vis du département sur les sujets tels que le social, la culture et la gestion du tourisme.

Gilles Pagny a assisté au rendez-vous de l'association des Îles du Ponant à l'île Aux Moines,

mi-septembre. Ce fut la première fois qu'un membre du conseil départemental des Côtes-d'Armor venait représenter l'île.

Il nous paraît important de rester en contact avec de tels acteurs, Bréhat étant la seule île costarmoricaine habitée.

Véronique Cadudal en compagnie du maire, accompagné de Gabrielle Cojean-Prigent et Stéphane Morlevat, manque sur la photo Gilles Pagny



Le périscolaire

Le service municipal périscolaire correspond à la cantine et à l'accueil de garderie de 16 h 15 à 17 h 30.

Ce service est assuré par Caroline Bocher qui a récemment été rejointe par le renfort de Patrick Lalande qui se partage désormais entre la cantine et les services techniques.

La cantine se tient dans la Salle des Associations et peut accueillir un maximum de 20 enfants. Les repas sont fournis et préparés par l'Ehpad.

Les enfants ont entre 3 et 10 ans, mais cette année dix enfants ont moins de 6 ans ce qui donne un groupe assez hétérogène. Les inscriptions sont gérées par la mairie et pour la première fois cette année, le service de cantine manque de place pour honorer toutes les demandes... 4 élèves sont toutefois en CM2, leur passage en 6^{ème} devrait « libérer » des places pour l'année prochaine. La crise sanitaire a été compliquée à gérer avec deux groupes distincts, les petits et les grands, qui ne devaient pas se croiser et avec le port du masque obligatoire pour les grands jusqu'à récemment !

Le renfort de Patrick Lalande qui s'est porté volontaire pour participer au service de cantine et assurer le ménage est très précieux. Son implication et sa disponibilité avec les enfants sont très appréciées et améliorent le service.

Profitons de cet article pour soutenir Catherine Le Mortellec qui assure l'entretien de nombreux locaux municipaux depuis de nombreuses années et qui est absente pour raison de santé.



Patrick et Caroline.

A partir de 16 h 15, Caroline Bocher s'occupe seule de la garderie en allant chercher à l'école le groupe constitué de 7 à 13 enfants selon les jours. Après un goûter en plein air si le temps le permet, les enfants sont conduits à la Salle des Associations pour des petits jeux, du dessin ou commencer leurs éventuels devoirs jusqu'à 17 h 30 et l'accueil des parents. Reste ensuite à faire le ménage de la salle, le rangement de la vaisselle pour que tout soit en place pour la cantine du lendemain.

Aucun accueil n'est pour le moment prévu sur la journée du mercredi. De nombreuses activités autour de la musique, du sport ou du théâtre sont aujourd'hui proposées aux enfants sur Bréhat et beaucoup profitent également du mercredi pour d'autres activités sur Paimpol.

S'il est formidable d'avoir un groupe important d'enfants scolarisés à Bréhat, l'amplitude d'âge entre 3 et 10 ans n'est pas toujours facile à gérer et il ne faut pas négliger le fait que l'insularité « impose » aux enfants de faire toute leur scolarité avec les mêmes camarades ce qui n'est pas toujours un long fleuve tranquille !

Daniel Joniot

A.T.S.E.M. & Camping municipal

Nadya Lamy est Agente Territoriale Spécialisée en Ecole Maternelle ou A.T.S.E.M.

Son travail consiste à assister l'institutrice dans son quotidien. En soutien aux missions de l'Education Nationale, elle est un maillon de la chaîne éducative et pédagogique. Avec 11 élèves en maternelle et 3 en CP, Nadya aide les enfants dans leur apprentissage de l'autonomie. S'habiller, passer aux toilettes, se laver les mains sont des rituels quotidiens.

S'agissant de petits enfants, la dimension affective est extrêmement importante.

Bréhat est une grande famille, l'insularité et les petits effectifs font que Nadya fréquente et aide les enfants dans la durée. C'est un



Nadya

immense plaisir d'avoir des nouvelles des ados ou des jeunes adultes que nous avons accueilli à leur entrée en maternelle.

A 16 H 15, Nadya termine sa journée par l'entretien des locaux pour que tout soit en place pour la prochaine journée d'école.

En juillet et août, Nadya s'occupe du camping municipal. Elle en assure l'accueil, la gestion, la sécurité et l'entretien en binôme avec un.e jeune saisonnier.e qui l'assiste du 1^{er} juin au 30 septembre, soit les dates d'ouverture du camping. L'activité est très variable et fluctue en fonction de la fréquentation qui dépend, elle, des prévisions météorologiques !

Daniel Joniot



Frédéric

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif – S.P.A.N.C.

C'est Frédéric de L'Isle qui assure le service du S.P.A.N.C. sur l'île de Bréhat. Il est en moyenne une journée par semaine sur Bréhat et jusqu'à trois jours par semaine en saison. Frédéric porte très bien son nom puisqu'il se partage entre les S.P.A.N.C. des îles de Bréhat et Sein.

Il gère aujourd'hui 320 installations soit à peu près les 2/5^{ème} de l'ensemble des installations de l'île, les autres 3/5^{ème} étant raccordées à la station d'épuration. A noter que toutes les installations de l'île nord relèvent du S.P.A.N.C.

Trois missions principales :

1 - Les contrôles périodiques :

Le contrôle périodique consiste à vérifier le bon fonctionnement, le correct entretien et la sécurité d'une installation. Obligatoire au moins une fois tous les 10 ans, Bréhat a choisi de contrôler ses installations tous les 8 ans. Un diagnostic initial d'état des lieux a été réalisé à Bréhat entre 2010 et 2012. La réglementation est aujourd'hui très précise et bien cadrée. Frédéric de L'Isle rappelle que contrôle ne veut pas dire sanction ou travaux ! Les travaux de mise en conformité ne sont obligatoires qu'en cas de vente ou de danger pour la sécurité des personnes.

2 - Le conseil :

Comme son nom l'indique le S.P.A.N.C. est un service public et Frédéric de L'Isle est à la disposition de tous les bréhatins pour répondre, sur rendez-vous et gratuitement, à leurs questions ou donner des

conseils en matière d'assainissement non collectif. Il recommande la consultation du site du Département (www.cotesdarmor.fr) qui sous l'onglet A.N.C. comme Assainissement Non Collectif pour les particuliers donne toutes les informations importantes.

3 - Les autres contrôles :

Un contrôle est obligatoire en cas de vente immobilière, mais également à la conception et réalisation d'une installation pour de nouvelles constructions ou les rénovations.

Le S.P.A.N.C. fait l'objet d'un budget communal particulier qui se doit d'être équilibré. C'est la raison pour laquelle les contrôles périodiques font maintenant l'objet d'un abonnement annuel de 20 € par installation, les autres contrôles faisant l'objet d'une facturation spécifique.

Daniel Joniot



Éric

La police municipale

Pour commencer la présentation de son travail de police municipale, Eric Grison explique : « *Bréhat est comme une grande famille, tout le monde se connaît. Ici, nous ne travaillons pas tout à fait comme sur le continent. Tout est beaucoup moins cloisonné.* »

La première mission de la police municipale est de faire respecter les arrêtés de la commune. Parfois même de les préparer, notamment en matière d'arrêt temporaire relatif aux travaux de voirie.

Les incivilités, vols et dégradations sont évidemment traités avec diligence à l'image de « l'affaire des pneus crevés » qui a défrayé la chronique juste avant l'été.

Le plus gros du travail d'Eric Grison concerne l'urbanisme. Entre, les déclarations d'ouverture de chantier qui marquent le début de sa vigilance et la visite de conformité à l'issue des travaux, Eric Grison s'assure que les règles sont respectées et dresse, le cas échéant, des procès verbaux. La réglementation est extrêmement complexe, il faut maîtriser les conséquences d'un site classé, inscrit, remarquable ou une zone Natura 2000... bref, bien maîtriser le territoire. C'est un sujet très sensible à Bréhat car c'est la précision et la pertinence des procès verbaux qui permettent éventuellement au juge de caractériser une infraction.

« Les missions de la police municipale sont très variées et du travail il y en surtout beaucoup l'été pendant la saison touristique »

L'afflux massif de touristes l'été et sur les grands week-ends nécessite une surveillance accrue. Il est très important d'occuper le terrain pour être vu. Eric Grison est renforcé l'été par un.e Assistant.e de Surveillance de la Voie Publique (A.S.V.P.) qui l'aide essentiellement sur le trafic routier. Généralement sélectionnés auprès des jeunes de l'E.P.I.D.E. (Etablissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi), les A.S.V.P. sont recrutés pour 2 mois par Eric Grison,

le Maire et le Secrétaire Général de Mairie. Eric Grison juge ingérable la circulation estivale de vélos, surtout depuis l'apparition des vélos électriques et des carrioles pour enfants attelées. Nombreux sont les touristes qui refont du vélo pour la première fois depuis longtemps en visitant Bréhat, nombreuses sont évidemment les infractions, le manque d'habitude ou de réflexe et malheureusement, nombreux sont les accidents sur nos routes trop encombrées. Une prévention concertée entre police municipale, loueurs de vélos, Office du tourisme et transporteurs maritimes pourrait peut-être améliorer un peu la situation.

Relais naturel des gendarmes à nouveau stationnés sur l'île l'été, la coopération est jugée très satisfaisante.

Des aspects moins connus du travail de la police municipale concernent par exemple la surveillance des plages, de l'espace aérien ou des actes funéraires. Mais la mission de fond qui tient le plus à cœur à Eric Grison c'est la proximité et l'entretien du lien social. Il y a toujours besoin de médiation pour des petits ou grands conflits de voisinage.

Pour finir, malgré une astreinte de 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 à l'exception de deux week-ends par mois, la police municipale de Bréhat est toujours volontaire et adepte de la polyvalence pour rendre service en assurant le transport d'une personne âgée ou le portage d'un repas à domicile. Une grande famille.

Daniel Joniot



Énora

Projet Alimentaire Territorial

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée début Novembre d'Énora Kuczynski, en tant que chargée de mission pour le développement et la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial (P.A.T.).

Énora a suivi une formation juridique spécialisée dans l'environnement et le développement durable. Ses expériences professionnelles lui ont notamment permis d'animer un important projet pour la Ligue pour la Protection des Oiseaux dans une réserve naturelle régionale. Nul doute que son enthousiasme et son mémoire de fin d'étude sur la transition alimentaire lui permettront de prendre rapidement ses marques auprès des acteurs locaux.

Bienvenue à Énora.

“Le Lieu”

A Paimpol, il existe un espace appelé « Le Lieu », qui est un Point Accueil Ecoute Jeunes (12-25 ans).

En effet, que nous soyons jeunes ou plus âgés, lorsque nous sommes sur le continent, nous sommes toujours pressés et un peu dans le stress de l'heure du bus et de la vedette.

Il est donc difficile pour un jeune bréhatin de se dire : « Je vais aller me poser et parler à une oreille neutre et attentive ».

La continuité territoriale devant se faire dans tous les domaines, nous nous sommes mis d'accord avec les intervenants de ce « Lieu » et une convention a été signée.

Il y aura chaque mois une permanence d'écoute utile. Cela pourra être des entretiens individuels à la demande ou des après-midi d'échange autour de jeux de société.

Ces moments de rencontre se feront les samedis après-midi afin que les élèves internes la semaine sur le continent puissent en bénéficier. Toutes les règles de confidentialité et d'anonymat seront bien entendu respectées par les « écoutantes ». Leur rôle ne s'arrête pas à une simple écoute, mais en tant que professionnelles, elles peuvent être, si besoin, le relais vers des ressources existantes.



Lucil

Cette convention n'engage pas la commune financièrement, ce service gratuit, est proposé par La Fondation Bon Sauveur et pris en charge par L'A.R.S (Agence Régionale de Santé).

Si vous souhaitez avoir des renseignements ou fixer un rendez-vous pour une rencontre, contactez **Lucil** au **06.34.32.46.95**.

Les dates de venues sur l'île sont :

- le 27 novembre de 15 h à 17 h,
- le 18 décembre de 15 h à 17 h,
- le 15 janvier 2022 de 15 h à 17 h.

Jusqu'à la fin des travaux d'aménagement de la salle polyvalente ces moments d'échange se feront dans la salle au-dessus de la bibliothèque.

Gabrielle Cojean-Prigent, adjointe à la vie sociale

L'école

La rentrée scolaire du jeudi 2 septembre c'est bien déroulée. Il y a cette année 28 enfants scolarisés à l'école de Kérano : 14 dans la classe des « grands », CE1, CE2, CM1 et CM2 et 14 enfants dans la classe des petits, PS, MS, GS et CP. Des travaux importants ont eu lieu pendant les grandes vacances : réfection des murs et du sol, l'installation de placards et de toilettes adaptées aux enfants. Cette année de gros investissements ont également eu lieu dans l'équipement numérique de l'école, celle-ci a reçu 2 vidéo-projecteurs, des ordinateurs portables pour les enfants et les enseignants, matériel photo et vidéo, un nouveau tableau pour un montant de 12 850 € T.T.C. subventionné à hauteur de 5 090 € par le plan de relance numérique mis en place par l'état.

Au mois d'octobre, la classe des grands de Maud Galant, dans le cadre de son cursus scolaire a été reçu par le Maire Olivier Carré et un de ses adjoints,



Dominique Sicher, à la mairie afin de visiter les locaux administratifs et techniques de celle-ci et de poser des questions sur le rôle du maire ou des élus. Au mois de février, une semaine au ski est prévue pour 22 enfants en Haute Savoie, en espérant que la neige sera au rendez-vous.

Kreiz Ar Mor



Ce concours est organisé par l'association « Les Amis de Kreiz Ar Mor »

Cette association, créée en 2003, a pour but d'améliorer la vie quotidienne des résidents de l'Ehpad.

Elle leur propose des spectacles, elle améliore leur confort tant au niveau des chambres que des espaces communs : fauteuils et canapés confortables, rideaux d'intimité de qualité, spectacles en tout genre, matériel de jeu, matériel informatique, cadeaux pour le loto du dimanche et au premier étage un vrai flipper des années 70.

Le spectacle de Noël est financé par Les Amis de Kreiz Ar Mor et tous les moments forts de l'année sont célébrés : loto d'Halloween et loto de Pâques sont ouverts aux enfants.

La Kermesse portes-ouvertes du mois d'août est le moment le plus attendu de l'année tant par les résidents, le personnel, les familles et les bréhatins. Côté financement : la vente de muguet du 1^{er} mai sur la place du bourg a pu être maintenue malgré

Concours de belote le vendredi 3 décembre.
A la salle des fêtes.

Inscriptions à 20 h, équipes déjà constituées.

Début du concours à 20 h 30

Sur place buvette et cêpes.

l'épidémie de Covid. C'est toujours un moment précieux de rencontre entre les bienfaiteurs et les membres du bureau de l'association.

Mais, la Kermesse qui est une des principales sources financières n'a pas eu lieu depuis deux ans à cause des restrictions sanitaires.

Comme beaucoup d'associations, ce sont principalement les dons spontanés qui lui permettent de fonctionner. N'hésitez pas à prendre contact avec l'Ehpad pour plus de renseignements.

Un spectacle Cabaret a eu lieu le 29 septembre dernier, en soirée pour la première fois. Les résidents se sont couchés la tête pleine de paillettes.



Les festivités de l'été n'ont pas été trop impactées par les restrictions sanitaires, cela a permis le bon déroulement des événements.

Le moment très attendu du festival des « Scènes de Bréhat » a été une belle réussite et rassemblé beaucoup de spectateurs. La magie du théâtre a permis de faire découvrir un autre visage de l'île et de sa vie insulaire.

L'ensemble des événements culturels ont été suivis au mieux par la commune, en lien avec les associations, que nous pouvons remercier pour leur organisation.

Festival Les Scènes Une première

Le festival Les Scènes de Bréhat s'est donc tenu du 7 au 11 juillet 2021, à la Citadelle, aux Verreries de Bréhat. Il a proposé 23 spectacles, rassemblé près de 2550 spectateurs, en journée et en soirée.

Si la météo nous a fait des frayeurs, nous sommes finalement passés entre les gouttes. Et tout le monde, je crois, se souviendra longtemps de l'arc-en-ciel entre le concert des Bodie et celui des Souchon le premier soir... Nous avons eu beaucoup de retours de spectateurs qui nous galvanisent et nous encouragent à continuer. Évidemment, la formule est à améliorer, évidemment, nous devons faire mieux et nous avons entendu aussi ce qui a péché, mais nous pouvons être fiers de cette première édition.

Et quand je dis nous, au-delà de l'équipe du festival, je parle aussi de tous ceux qui nous ont accompagnés, car cette fierté est à partager absolument.

Avec quelque 45 bénévoles, dont l'énergie et l'enthousiasme n'ont jamais failli et sans qui rien n'aurait existé.

Musique Irlandaise, stage de chant avec les enfants de Bréhat par Bréh'académie, expositions d'artistes peintres et sculpteurs avec l'Art dans l'Île, exposition de photos par Nico de Pouldou, petites scènes de théâtre au cœur des jardins avec les courants d'art, avec un atelier d'écriture et des expositions d'œuvres d'art, initiation à la bande dessinée, concours de boules bretonnes ; cet ensemble a fait partie, entre autre, des moments forts de l'été, rehaussé par un joli feu d'artifice.



Nous souhaitons continuer à développer l'activité culturelle durant les prochaines années, en espérant réussir à proposer des événements en dehors de la saison d'été.

Jean-Philippe Outin, la commission Arts et Cultures

de Bréhat édition réussie

Avec les différents acteurs bréhatins qui ont accompagné au fur et à mesure de l'année ce projet un peu fou (je pense notamment à notre graphiste Alice Maumont, à notre chef décorateur, Didier Daigre, à nos responsables buvette et restauration Erwan Hamet et Charlotte Daigre), ceux-là n'ont pas compté leurs heures et ont su également mettre leur savoir-faire et leurs compétences au service du festival.

Avec les Verreries de Bréhat, et Stéphane et Johanna Neumager en particulier, qui nous ont accueillis dans ce lieu magique, malgré toutes les contraintes que cela représentait.

Avec nos partenaires essentiels sur le terrain : les Vedettes de Bréhat et Bréhat logistique.

Avec tous les commerçants bréhatins qui ont, chacun à leur façon, apporté leur pierre à l'édifice.

Avec la mairie, qui nous a tout de suite soutenus.

Avec nos mécènes et donateurs, dont la contribution a été fondamentale.

Il est difficile de remercier tout le monde tant cet événement nous a montré, à nouveau, et je crois que nous en avons besoin, la solidarité bréhatine et nous nous souviendrons aussi longtemps de tous les « petits » gestes si importants à nos yeux.

La culture fédère : la joie, les émotions que nous avons tous partagées devant ces spectacles nous réunissant et c'est en cela aussi, surtout, que le festival est une réussite.

Nous garderons en tête bien des images et comme je ne peux pas toutes les rapporter ici, j'en retiendrai une : celle de tous les enfants et les jeunes qui sont venus (près de 450) et repartis avec les yeux qui brillent.

Nous nous engageons à les faire briller de nouveau l'année prochaine.

Rendez-vous du 6 au 10 juillet 2022 !

Caroline Vannini





Jacqueline

Entretien avec Jacqueline Boulais

Rencontre avec Jacqueline Boulais, née Le Goaster, au hameau de Crec'h ar Gall, dans l'île nord de Bréhat. Sa maison est un havre de paix et de verdure. Autour de la table et sur la table, trois beaux chats se prélassent et ronronnent pendant notre entretien. Ils sont dans un vrai paradis. Impossible de voir le temps passer pendant deux heures. Crec'h ar Gall est un merveilleux hameau, loin de la vie trépidante de Bréhat et notamment de l'île sud.

Qui êtes-vous, Jacqueline ?

Je suis née le 29 octobre 1933 à Saint-Quay Portrieux, pas très loin de Bréhat. Mon nom de jeune fille est Le Goaster. Nous étions quatre enfants : François, mon frère, qui vit toujours à Saint-Brieuc, Anne et Jeanne, mes sœurs, et moi. Mon père était guetteur sémaphorique et ma mère s'occupait de nous. J'avais un an quand je suis arrivée à Bréhat. Mes parents ont acheté la propriété, celle dans laquelle je vis, vers 1935. Nous sommes partis avant la guerre de 39-45 dans un sémaphore à la pointe du Raz. Puis mon père est allé rapidement rejoindre la Résistance en Angleterre. Je suis restée avec François et mes deux sœurs à la pointe du Raz, mais nous avons été mis dehors rapidement par les Allemands.

Et votre scolarité ?

Je suis allée à l'école à Bréhat en primaire, sauf pendant ce séjour à la pointe du Raz. Ensuite, je suis allée à Berthelot à Saint-Brieuc pour ma scolarité au collège et au lycée Renan, à Saint-Brieuc également.

Votre parcours professionnel ?

J'ai travaillé à l'âge de 20 ans aux Impôts à Saint-Brieuc. J'ai passé un concours et j'y suis restée

pendant 40 ans, toujours à Saint-Brieuc. Ce n'était pas un métier facile : je devais faire beaucoup de tournées dans les communes autour de Saint-Brieuc pour actualiser les données annuelles. Et surtout, lors des rencontres avec les contribuables, je devais faire face à des situations difficiles, voire très difficiles. J'ai pris ma retraite à 60 ans sans hésitation. L'informatique pointait le bout de son nez et il aurait été compliqué pour moi de continuer.

Pas d'hésitation pour Bréhat comme lieu de retraite ?

Non. Nous y venions déjà le week-end. Et mon mari, électricien chez Mafart à Saint-Brieuc, pourtant Briochin d'origine, s'est très fortement attaché à Bréhat. Nous avons rénové notre maison dans les années 90.

Qu'en est-il de votre propre attachement à Bréhat ?

J'ai été élevée ici. J'y avais mes copines. Certaines sont à la maison de retraite aujourd'hui. J'ai toujours aimé être ici. Cette maison est encore le point d'ancrage de la famille. Mes fils, Eric et Jean-François, s'y plaisent énormément.

Etes-vous particulièrement attachée à l'île nord ?

Incontestablement, nous sommes à la campagne ici, tout en étant à proximité de la mer. C'est hyper tranquille et j'adore le calme. Il faut dire que nous sommes en dehors des routes très fréquentées.

Et le hameau de Crec'h ar Gall ?

Il y a une dizaine de maisons. Nous nous connaissons tous. Entre voisins, c'est l'entraide qui prévaut. Mes voisins les plus proches, des Suisses, m'apportent régulièrement la presse. Et Roselyne, ma voisine, vient me voir chaque lundi à 17 heures. C'est important pour moi.

Vos passions ?

Le jardinage, mais hélas, je ne peux plus guère le pratiquer. J'aimais aussi tricoter. Je lis. Je regarde la télévision le soir assez tôt. J'aime le feu dans ma cheminée. Je descends parfois jusqu'à la mer. Et puis je m'occupe de mes gentils chats. Je suis bien dans ma maison. Je sais pourtant qu'un jour ou l'autre, je devrai aller à la maison de retraite... mais le plus tard possible.

Souhaitez-vous des améliorations dans le Bréhat actuel ?

Oui. Le nom des hameaux est quasiment invisible. J'ai déjà proposé que des artistes peignent des panneaux pour identifier chaque lieu-dit.

Comment voyez-vous Bréhat dans le futur ?

Il n'y aura sans doute plus de Bréhatins. Les maisons sont vendues une à une à prix d'or. Cela me désole. Mon souhait est que les Bréhatins puissent encore rester à Bréhat. Pour cela, il faut du travail et je pense qu'il peut y en avoir, ainsi que des salaires corrects.

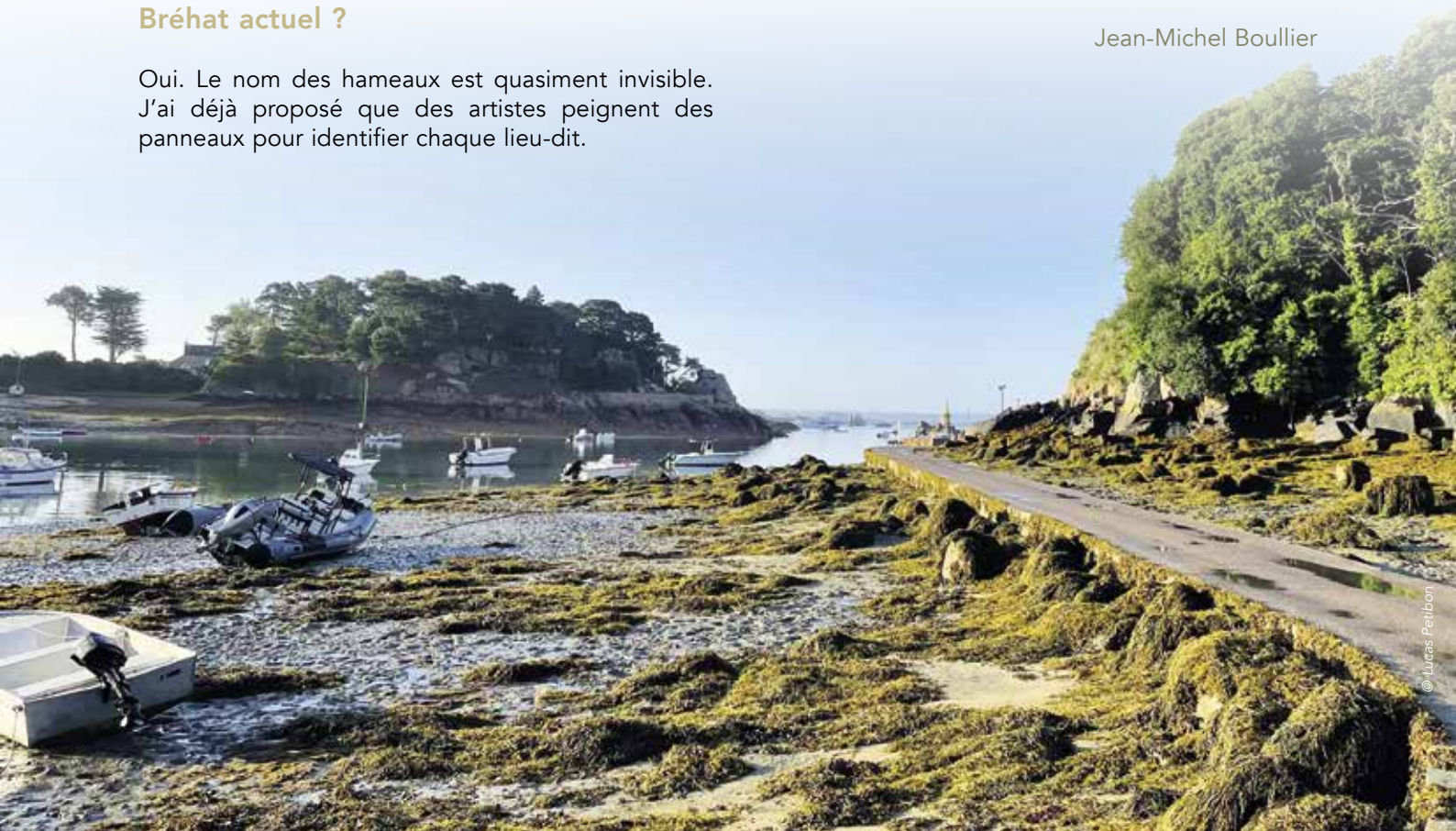
Quelques souvenirs particuliers ?

Mon père pêchait des homards. Il les vendait aux enchères sur la place. Ils se vendaient bien ! Il envoyait, sur son bateau, du goémon à Paimpol. Les cultivateurs venaient ensuite le chercher avec leurs chevaux et leurs charrettes. A Bréhat, il y avait des fêtes et des jeux le dimanche après-midi et un bal le soir. Pendant la guerre, à cause des difficultés d'approvisionnement, nous mangions beaucoup de topinambours. Ils sont redevenus à la mode aujourd'hui. Étonnant ! Je me souviens des commerces de Bréhat. Nous avions, à l'époque, l'embaras du choix : 2 boucheries, 2 alimentations, 2 boulangeries, 2 coiffeurs...

Connaissez-vous les autres îles ?

Je ne les connais pas, sauf la Martinique. Nous y sommes allés durant trois semaines.

Jean-Michel Boullier





Jean-Nicolas et Agathe

Homage à Jean-Nicolas CORNÉLIUS

Né le 6 janvier 1943 à Alger, Jean-Nicolas découvre une enfance d'après-guerre, partagée entre les douceurs de la Malmaison et « l'Idée fixe », maison à Bréhat, achetée par son grand-père Louis Dumont-Wilden, académicien et cofondateur du « Pourquoi Pas » en Belgique.

Dès son adolescence, Jean-Nicolas montre une réelle aptitude pour le dessin et notamment pour des petites histoires dessinées ; attirance fortement contrastée avec son relatif intérêt pour la scolarité classique.

Dès l'âge de 17 ans, il possède une carte lui permettant de visiter les musées des arts Décoratifs ; très vite, il s'inscrit à l'école Comondo pour deux ans, avant d'effectuer à 18 ans son service militaire dans la marine à partir de mars 1964. De retour à l'école Comondo, pour une orientation vers

l'architecture d'intérieur, d'où il ressortira diplômé en 1966. Dans cette même école, il rencontre une belle jeune femme, qui deviendra sa femme. Cette union avec Agathe, verra naître trois heureuses « conséquences » : Grégoire en 1968, Marin en 1970, et Jacob en 1977.

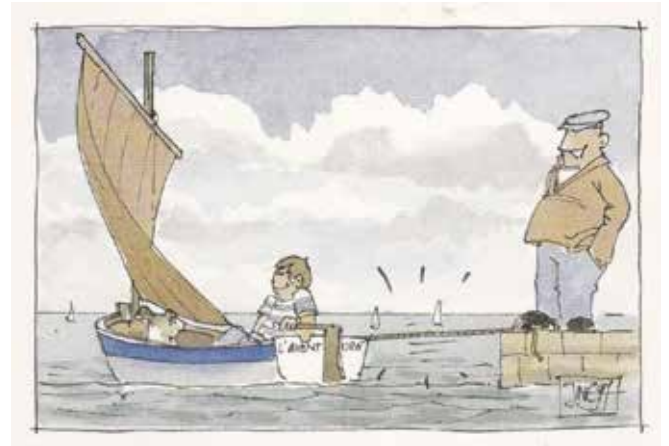
Son diplôme va lui permettre dans un premier temps d'assumer sa subsistance en travaillant pour divers cabinets d'architectes en tant que graphiste. Il initiera d'ailleurs dans ce domaine les premières perspectives couleurs. Sa véritable passion et son véritable talent vont très vite le diriger vers la peinture.



De la recherche des cheminements intérieurs aux voyages interstellaires, alimentés par une sérieuse culture en littérature de sciences-fictions et fantastique, appuyée par une grande curiosité et une culture générale, va se définir ce qu'il nommera lui-même « le réalisme fantastique ».

Précision du trait, maîtrise totale des dégradés, des ombres et lumières ; ses voyages aux confins de l'espace nous entraînent dans une réalité spirituelle d'une force inégalée. Sa peinture, retour dans un passé, que ce soit sur terre ou sur mer, tantôt lointain ou allégorique, comme ses séries sur les insectes galactiques, les nomades de mondes perdus, comme plus tard un passé plus récent tel que les Clippers, divers bateaux traditionnels, sans oublier d'impressionnants portraits saisis aux quatre coins du monde de sa mémoire. Chemin faisant et revenant régulièrement sur son île et ses environs, Jean-Nicolas va réaliser ses admirables ouvrages sur les petits canots et sur les moulins à mer de Bretagne. Le peintre va renouer avec l'aquarelle pour des vues différentes de Bréhat et surtout pour une carte maritime assez connue.

Ses œuvres sont émouvantes par leurs simplicités et leurs douceurs. La liste serait longue, très longue si nous devons citer l'ensemble de son travail, mais nous ne pouvons passer sous silence son immense et incroyable talent d'auteur dans la grande édition



de B.D., car il avait la double casquette d'être auteur concepteur et dessinateur. Le tout agrémenté d'une imagination et d'une poésie incroyable. Au-delà du peintre, il y a le véritable Bréhatin, qui en 78 ans d'incessantes allées et venues, a exploré, sur terre comme sur mer, son île dans les moindres anses, îlots, histoires et ses habitants !

Jean-Nicolas Cornélius nous a quitté le 12 août 2021 à Bréhat ; c'était un homme avec de grandes qualités de cœur, de générosité et une ouverture aux autres sans égal. Peut-être est-il parti vers quelques galaxies semblables à celles qu'il peignait si joliment, mais il est sûr qu'il va continuer à naviguer entre le Ferless et le Kerpont.

Bernard Henri et les enfants Cornélius



Octobre rose

Dimanche 17 octobre, vous avez pu apercevoir sur les chemins de Bréhat de nombreuses personnes en rose, toutes étaient là dans le même but : la sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Grâce à tous les participants, tous les donateurs et tous les bénévoles, cette première marche rose sur l'île a été une réussite et grâce à votre générosité, nous avons

récolté 812 € qui seront intégralement reversés à la ligue contre le cancer.

Le cancer du sein, il faut oser en parler, faites-vous dépister, femmes et hommes sont concernés.

Rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle marche et soyons encore plus nombreux.

Aurore, Jean-Charles et Aurélien



Les créatures fantastiques de Paul Rouillac

Du 23 octobre 2021 au 31 décembre 2021

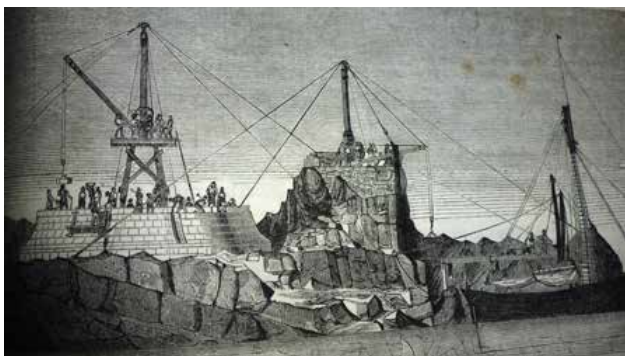
La nouvelle exposition du Domaine de la Roche-Jagu accueille les fabuleuses créations de l'illustrateur bréhatin Paul Rouillac, passé maître dans l'art de sculpter le papier. Intitulée « Les créatures fantastiques de Paul Rouillac » en référence à ses livres Gargouilles, Zodiaque (2016), ou encore Créatures fantastiques (2015), l'exposition propose de découvrir une soixantaine de ses créations en volume et ses livres à « système », plus connus sous l'anglicisme de « pop-up ». Une exposition ludique et surprenante pour découvrir le livre pop-up et l'univers graphique élégant de l'illustrateur Paul Rouillac.



La construction du phare des Héaux de Bréhat (suite)

Nous avons commencé une transcription dans le dernier numéro, issue du Magasin Pittoresque de 1845 ; voici la suite de cet article en vous souhaitant bonne lecture.

Dispositions contre la mer, il est clair que la difficulté principale du travail devait consister dans l'érection du massif plein, autrement dit de la partie sous-marine de la construction. Une fois au-dessus du niveau des hautes mers, les opérations devenaient non seulement plus commodes, mais elles se trouvaient affranchies des chances les plus critiques. Désormais, on n'avait plus à faire à la mer que pour la question du débarquement, et nous bâtissions en quelque sorte sur une île. Mais, tout dépendait de la solidité de cette île artificielle. C'est donc là que nous avons dû réunir toutes les précautions.



Le roc sur lequel repose la construction est formé par un Porphyre noir extrêmement dur et résistant. Néanmoins, comme il présentait en quelques endroits des fissures, nous avons commencé par se débarrasser de toutes les parties superficielles, afin de prendre une base parfaitement saine et comme il importait en même temps que le pied de la construction ne pût jamais être déchaussé, nous avons adopté les mesures nécessaires pour qu'il fût complètement enfoncé dans le corps du rocher. Dans ce but, une surface annulaire de 11,70m de diamètre, destinée à supporter la maçonnerie en pierre de taille, a été entaillée au pic dans le Porphyre, sur

un demi-mètre environ de profondeur, et dressée avec la dernière exactitude ; travail d'une excessive difficulté à cause de la dureté de la roche, mais fondamental pour l'avenir. C'est dans la rainure, ainsi protégée par toute la masse du Porphyre, qu'ont été déposées les premières assises. Quant à la partie du rocher correspondant au vide intérieur de la tour, rien n'obligeant à de tels soins à son égard, elle est demeurée à l'état brut, et nous nous sommes contenté de la recouvrir de béton et de maçonnerie de blocaille.

Dans la construction du massif plein, nous devons nous appliquer à rendre toutes les pierres solidaires les unes des autres, afin que la mer qui venait les recouvrir et souvent les battre avec une grande force avant que les mortiers n'eussent pris leur consistance, ne put les entraîner, ni même les déranger. Les ingénieurs anglais ont imaginé dans ce but des appareils forts compliqués, constituant dans l'enchevêtrement des pierres suivant toutes sortes de lignes en zig-zag, et dans la liaison de chacune d'elles avec l'assise inférieure par des barreaux de fer.

Monsieur Reynaud crut pouvoir se dispenser de ce système trop dispendieux. Le but à atteindre était, en effet, non d'éviter toute avarie, mais d'opérer avec la moindre dépense, et par conséquent il n'y avait point à reculer devant des avaries qu'il eût été plus dispendieux de prévenir que de réparer. De là, il s'est trouvé conduit à ne pas fixer chaque pierre en particulier, mais à se contenter d'arrêter par quelques points la masse totale que nous supposions pouvoir mettre en place pendant chaque marée...

Jean-Philippe Outin, conseiller municipal



Réunion publique sur la gestion des chats sur l'île

Le vendredi 17 décembre à 18 h 30 à la salle polyvalente.

Maxime Bredin, intervenant spécialisé dans la gestion de la faune et de la flore, viendra vous présenter le travail qu'il va réaliser sur l'île.

Ce travail de gestion des chats a déjà été réalisé sur les Îles de Sein, Ouessant et Molène.

Cette réunion a pour but de vous éclairer sur ce qui va être mis en place.

Nous pensons qu'il est important de répondre à toutes vos questions et à vos attentes sur ce sujet très sensible.

C'est pour cela que la présentation sera suivie d'une séance de questions-réponses.



Seuls les actes inscrits dans les registres d'état-civil de la commune et les notifications de naissance hors commune sont répertoriés dans cette rubrique.

Naissance

- Billie Roze Caz 2 novembre 2021

Mariage

- Isabelle Marie-Claude Andrée NAUD et Christine Valérie LEBLOND

16 octobre 2021

Décès

- Jean-Nicolas Jacques CORNÉLIUS 12 août 2021
- Marie Annick LE POUL 16 septembre 2021

Les pompiers de Bréhat recrutent...



Les pompiers de Bréhat sont à la recherche de volontaires de tous âges

Si vous êtes intéressé(e)s, n'hésitez pas à les contacter

En France, quelque 198.900 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leurs métiers ou de leurs études. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?

Numéros utiles

SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
APPEL URGENCE EUROPÉEN	112
<i>(met automatiquement en œuvre les n° ci-dessus)</i>	
CROSS (Secours en mer)	196
CENTRE ANTI-POISONS RENNES	02 99 59 22 22
Mairie	02 96 20 00 36
Télécopie	02 96 20 01 92
Médecin Bréhat	02 96 20 09 51
Gendarmerie Paimpol	02 96 20 80 17
Petit train routier	06 86 77 85 46
Maison du département à Paimpol	02 96 55 33 00
<i>(services sociaux)</i>	

